

Commune de Saint Julien de Peyrolas
11 Grande rue
30760 Saint Julien de Peyrolas

Réunion du Conseil Municipal

Le 06 Juillet 2016 à 18 heures

Date de convocation : le 01 Juillet 2016

Affichage convocation : le 01 Juillet 2016

Envoi convocation : le 01 Juillet 2016

Le Maire : René FABREGUE

Membres du Conseil Municipal Présents : Mme, Mrs, Jacques RAMIERE, Serge COMBIN, Sébastien FABROL, Christiane MILLIEN, Françoise CASADEVALL, Chrystelle BARNOUIN, Brigitte LE MOTAIS, Paul Simon GUIGUE, Agnès BRINGUIER,

Absents : Aline MORENO,

Excusé(s) : Martine LACOUR, Jean ROCHE, Philippe BEGNIS, Daniel BOIRON

Pouvoir(s) : Martine LACOUR donne pouvoir à Sébastien FABROL,
Jean ROCHE donne pouvoir à René FABREGUE,
Daniel BOIRON donne pouvoir à Chrystelle BARNOUIN,
Philippe BEGNIS donne pouvoir à Jacques RAMIERE

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Christiane MILLIEN

- **Dépenses détaillées du compte 6232 « Fête et Cérémonie »**

Monsieur le Maire informe qu'il est désormais demandé aux Collectivités Territoriales de faire procéder l'adoption, par le Conseil Municipal, d'une délibération précisant les caractéristiques par dépenses et reprendre le compte 6232 « Fêtes et Cérémonie » conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire. Monsieur le Maire propose de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 « Fêtes et Cérémonie » : D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
14	0	0	A l'Unanimité

- **Tarif emplacement Marché Estivale à 1€**

Monsieur le Maire propose le nouveau tarif de l'occupation du domaine publique pour les marchés. Celui-ci s'élève à 1 € l'emplacement.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
14	0	0	A l'Unanimité

- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement 2015.**

Monsieur le Maire donne la lecture au Conseil Municipal le rapport annuel 2015 sur qualité des Services Publics d'eau potable et de l'assainissement et les rapports joints. Il invite l'assemblée à se prononcer. Le Conseil Municipal, acte le rapport annuel sur la qualité et le prix des Services Eau et Assainissement pour l'exercice 2015.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
14	0	0	A l'Unanimité

- Affectation du résultat du compte administratif du service de l'eau et assainissement.

Monsieur le propose au Conseil Municipal l'Affectation du résultat du compte administratif du service de l'eau et de l'assainissement. Le Conseil Municipal vote l'accord à l'unanimité.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
14	0	0	A l'unanimité

Questions diverses

Avancement du dossier citerne/hangar du stade

Une subvention va être demandée à la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien au chapitre des fonds de concours. A cet effet, les devis doivent être établis afin de présenter un dossier permettant d'appréhender le montant de cette subvention.

Avancement du dossier Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

Le dossier, demandé par les services de l'état et visant à programmer, sur le court et moyen terme, les actions menées en faveur des personnes handicapées est en cours d'élaboration. Il sera envoyé en préfecture, au plus tard courant du mois d'août, ceci pour éviter d'être sanctionné financièrement à hauteur de 2500 euros.

Avancement du dossier Grand-Vigne

Le dossier, déjà bien ficelé, est entre les mains du conseil départemental La subvention, au titre des amendes de polices, doit être votée par ces instances courant juillet. Après la signature des arrêtés conjoints, entre la commune et le conseil départemental, les travaux d'aménagement pourront être lancés.

Les taxes de séjour

Suite à une demande de la communauté d'agglomération, dont c'est la compétence, une mise à jour des fichiers de locations doit être effectuée. Pour rappel, toute location saisonnière doit faire l'objet d'une déclaration en mairie qui a pour mission de transmettre les dossiers à la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien. Celle-ci ayant en charge la collecte de cette taxe.

La vie scolaire

Un stage de formation premiers secours a été effectué au foyer socio-éducatif courant juin. Il concernait, essentiellement, le personnel scolaire et périscolaire. Un second est programmé pour le reste du personnel municipal.

Une formation pour le personnel accompagnant (transport en bus) est également programmée pour la rentrée.

Le 14 juillet

L'association culture et patrimoine en Peyrolais organise un repas tiré du sac sous les ombrages du calvaire (à midi). Buvette, goûter, jeux pour cette journée.

SAINT JULIEN DE PEYROLAS, LE 06 JUILLET 2016
FIN DE SEANCE 20H00 LE MAIRE, RENE FABREGUE